

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013 À 19 HEURES À LA SALLE DU PERSONNEL

**Étaient présents :**

Parents :

Nadine Riendeau  
Bernard Noël  
Alex Langelier  
Caroline Charest  
Benoît Anctil  
Annie Picard

Personnel enseignant :

Nathalie Roussel  
Katia Houle  
Nathalie Théroux

Personnel du service de garde :

Danielle Fortier

Personnel de soutien :

Francine Meloche

Direction :

Diane Hubert

Était absent :

Guillaume Dufour, enseignant

**1. OUVERTURE ET PRÉSENCES**

Les présences sont prises, il est 19 heures 10. Un tour de table est fait pour présenter les membres. Jusqu'à l'élection d'un président ou d'une présidente au Conseil, madame Diane Hubert animera la séance.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Diane Hubert souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.



- Ajout du point: 22.1 Parole aux membres  
Modification : 3. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2013  
Modification : 9. Retrait du point 9.

**CE-13/14-01** Madame Annie Picard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2013**

**CE-13/14-02** Madame Annie Picard propose l'adoption du procès-verbal du 19 juin 2013 tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2013**

Aucun suivi.

### **5. ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT DU CE**

Madame Danielle Fortier propose monsieur Benoit Anctil. Monsieur Benoit Anctil accepte.

**CE-13/14-03** Il est proposé par madame Danielle Fortier d'élire monsieur Benoit Anctil à titre de président du Conseil.

Adopté à l'unanimité

### **6. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La liste des membres nous est remise.

### **7. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y aucun public.

## 8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Hubert nous remet les règles de régie interne. Les réunions commencent à 19h15.

**CE-13/14-04** Il est proposé par madame Danielle Fortier que les membres adoptent les règles de régie interne telles que proposées.

Adopté à l'unanimité

## 9. SECRETARIAT DES RENCONTRES

Point enlevé.

## 10. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Diane Hubert nous explique le fonctionnement du calendrier avec les différents comités et nous présente les dates des réunions du Conseil.

## 11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Diane Hubert nous lit la formule de dénonciation d'intérêts. Les membres qui auront besoin de remplir cette formule s'adresseront au secrétariat de l'école.

## 12. RENTRÉE SCOLAIRE

Un tour de table est fait auprès des membres. Les parents ont apprécié la haie d'honneur des 1<sup>re</sup> années. Il y a toujours quelques problèmes pour les parents qui sont dans le fond de la cour, trop de bruits. Il serait intéressant pour les parents d'être mis au courant du fonctionnement du début de l'année. L'information pourrait apparaître sur la lettre remise en juin confirmant la date de retour à l'école. Lors de la première et deuxième journées, des activités ont été présentées aux élèves (contes et films).

### 13. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

#### 13.1 Cas particulier

Madame Hubert nous informe que l'activité au Fort de Chambly pour la classe multi de l'année dernière n'a pas eue lieu. Un remboursement aux parents concernés sera fait.

#### 13.2 Sondage

Cette année, le sondage auprès des parents est obligatoire. L'école demandait un pourcentage de 90%. De la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année le sondage était favorable aux sorties. Pour les 6<sup>e</sup> il manquait une réponse favorable et pendant les dates ciblées un tournoi d'hockey aura lieu. Les parents trouvent que les montants sont élevés pour ceux qui ont plusieurs enfants et madame Hubert nous informe qu'il n'y a pas de prix maximum fixé pour les activités.

Madame Hubert nous présente les différentes activités éducatives complémentaires pour l'année scolaire 2013-2014.

**CE-13/14-05** Il est proposé par monsieur Bernard Noël d'approuver les activités éducatives complémentaires telles que présentées avec les prix avant le retour de taxe.

Adopté à l'unanimité

#### 13.3 Groupe Nurture

Le groupe Nurture se greffera aux activités des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

#### 13.4 Liste des activités

Voir le point 13.2

### 13.5 Sorties gratuites à proximité de l'école

**CE-13/14-06** Il est proposé par monsieur Alex Langelier que différentes activités aux environs de l'école aient lieu tout au long de l'année scolaire. Les parents de l'école seront avisés par écrit à chaque sortie.

Adopté à l'unanimité

## 14. FRAIS DEMANDÉS AUX PARENTS

### 14.1 Taxe provinciale

Les membres ont préféré l'option du prix avant le remboursement de la taxe provinciale pour les activités éducatives complémentaires. Le léger surplus servira à éponger nos pertes (petites créances).

### 14.2 Modalités de paiement

Les parents ont déjà reçu la facturation pour la pause dîner et les effets scolaires. La facture pour les activités éducatives complémentaires sera donnée aux alentours du 15 novembre 2013.

## 15. PROJET DE PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION

Madame Hubert nous présente le projet de prévention de l'intimidation « projet Coincoin ». Chaque groupe aura son coincoin, maternelle et 1<sup>re</sup> année (pictos), 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> (esprit de famille), 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (pré-ado, gang, médias sociaux). Ce projet est financé par un organisme externe (communautaire). La semaine prochaine sera la semaine sur l'intimidation. Les membres aimeraient être informés des différentes semaines thématiques à l'école.

## 16. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année notre campagne de financement est avec la Cie Humeur. Jeudi prochain la distribution des produits sera faite. Les membres aimeraient un plus grand délai pour le retour des réponses (ne pas donner les formulaires de commandes le vendredi), informer les parents sur notre page WEB, informer les parents à quoi servira les sommes amassées et indiquer aux parents que les contributions volontaires de 20\$ et plus donnent droit à un reçu d'impôt.

## 17. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PROGRAMMES « AIDE AUX DEVOIRS » ET « ÉCOLE EN FORME ET EN SANTÉ ».

Madame Hubert nous présente la demande de subvention pour le programme d'aide aux devoirs ainsi que le programme « Écoles en forme et en santé ».

## 18. POLITIQUE DE SAINNE ALIMENTATION

Un assouplissement peut être apporté à la politique de saine alimentation.

**CE-13/14-07** Il est proposé par monsieur Alex Langelier que les membres acceptent l'assouplissement de la politique pour les fêtes suivantes : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, fin d'année et le souper de hot-dogs du service de garde.

Adopté à l'unanimité

## 19. JOURNÉE D'ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 3 NOVEMBRE 2013

Madame Hubert nous informe que notre école sera utilisée lors de la journée d'élections municipales du 3 novembre 2013.

## 20. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Vendredi le 4 octobre aura lieu un déjeuner avec les parents du service de garde. Lors des journées pédagogiques les élèves inscrits régulièrement au service de garde peuvent participer aux sorties à l'extérieur alors que les élèves sporadiques participent aux différentes activités à l'école.



**CE-13/14-08** Il est proposé par monsieur Bernard Noël que les membres acceptent ce mode de fonctionnement lors de journées pédagogiques.

Le 27 octobre, le service de garde offrira aux gens de Chambly, pour la quatrième année, sa fameuse maison hantée. Des denrées non périssables seront amassées lors de cette occasion et elles seront remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

## **21. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS**

- . Il n'y a eu de rencontre officielle.
- . Démission d'un commissaire à Boucherville.
- . Assemblée générale le 3 octobre à 18h45.
- . Formation offerte aux parents du Conseil.

## **22. AUTRES SUJETS**

### **22.1 Parole aux membres**

Un membre aimerait savoir si les parents peuvent payer la facture des effets scolaires par Intérac. Seulement le service de garde le peut. Le membre nous informe qu'il est obligatoire d'informer les parents sur la ristourne des photographies scolaires. Un mot dans l'info-parent pourrait être ajouté à ce sujet.

## **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée, il est 21 heures 30.

---

Benoît Anctil, président

---

Francine Meloche, secrétaire

---

Diane Hubert, directrice